

Saint-Hélen

Club de l'Amitié. Colette Junguené élue nouvelle présidente



Le nouveau bureau du club de l'Amitié avec Martine Bugeaud et Pascal Mousset, présidente et membre du CCAS et conseillères municipales.

Les adhérents du club de l'Amitié ont tenu leur assemblée générale mardi. Paul Le Roux, élu président l'année passée, a souhaité quitter cette fonction. Au cours de la réunion, c'est Colette Junguené qui a ainsi été élue à la présidence. Un nouveau bureau, partiellement renouvelé avec l'entrée de Régis Le Navenec, a été formé.

103 adhésions en 2014

En 2014, le club a enregistré 103 adhésions. La nouvelle présidente a fait part des activités proposées pour l'année à venir. « Le précédent bureau avait apporté quelques nouveautés avec chaque semaine, la randonnée pédestre ou la boule bretonne, deux activités qui ont trouvé leurs adeptes. Au printemps, nous avons proposé à la mairie un projet avec les enfants scolarisés : la

création d'un jardin intergénérationnel. En remplacement des bals qui ne font plus recette, nous envisageons un repas dansant, fin mai. Le bureau souhaite aussi organiser des petits voyages sur une journée. Et bien sûr, il y aura toujours les réunions mensuelles et trois repas du club dans l'année. »

Le bureau

Voici la composition du nouveau bureau : Colette Junguené, présidente ; Monique Blanchard, vice-présidente ; Régis Le Navenec, secrétaire ; Jean-Claude Lorre, secrétaire adjoint ; Jean-Charles Lepeer, trésorier ; Louissette Gasrel, trésorière adjointe. Les membres sont : Danielle Grison, Alain Goron, Gisèle Hervy, Geneviève Langlais, Joseph Lision, Hélène Lorre, Marie-Thérèse Lorre.